



## Compte rendu du CDAS du 17/11/2020

### EURE

Les déclarations liminaires de la CGT et de Solidaires ont été transmises directement au président du CDAS sans être lues précédemment. La motion a été envoyée au Président du CDAS au nom de l'intersyndicale.

Le restaurant inter administratif (RIA) fonctionne selon les règles des gestes barrières et le nombre de convives se maintient entre 120 et 240, un chiffre assez élevé par rapport au 1<sup>er</sup> confinement et à la crise sanitaire actuelle.

Par ailleurs, un système de vente à emporter va être mis en place pour fluidifier le RIA ( maximum 110 personnes dans la salle de restauration pour respecter la jauge maximum).

Mode d'emploi : commande à réaliser jusqu'à 10h le jour même par mail, menu reçu la veille par messagerie, retirer le repas au RIA et la carte de recharge doit être approvisionnée.

Pour participer à l'AG du RIA, une autorisation d'absence peut être demandée auprès de la RH qu'on soit rationnaire ou non, Cette dernière ne sera pas automatique, elle dépendra de la bienveillance de notre Direction.

Quant au restaurant de Politzer, pas de changement notable, 70 repas par jour sont servis en moyenne.

Par ailleurs, en raison de la crise sanitaire, le prestataire a annulé le spectacle de Noël. L'acompte de 490 € sera déduit du spectacle de l'année prochaine.

Suite à l'annulation du spectacle, les bons cadeaux seront augmentés de 10 € pour les enfants et les adolescents et ados, pour les 0 à 14 ans, passant de 30 € à 40€ et pour les 15-16 ans , de 20 à 30 €.

Les membres du CDAS ont proposé des chèques lire d'environ de 15 € de préférence pour les agents qui n'ont pas bénéficié de l'action sociale, ni de l'arbre de Noël. Tout agent souhaitant profité de cette offre peut en effectuer la demande.

A noter, il sera attribué un chèque par famille, quelque soit le nombre d'enfants dans le foyer.

On rappelle l'existence du concours de dessin. Les enfants peuvent envoyer leur dessin jusqu'au 30 novembre. Chaque participant sera récompensé par un petit cadeau.

Des CESU d'urgence sont toujours à disposition auprès de l'assistante sociale, selon les situations des agents et des retraités. Ils peuvent servir pour l'aide à la personne, nettoyage du domicile, garde d'enfants..Ceux -ci sont attribués en fonction du coefficient familial.

Par ailleurs, la réserve de 6 %, représentant 1600€ n'a toujours pas été débloquée. Sur ce point, la direction n'a aucune information mais Nastasia doit enquêter.

En début d'année, une enquête sur les attentes de l'action sociale doit être mis en place par Nastasia Bardin.

Pour les sujets non abordés dans ce compte rendu du CDAS, le groupe de travail du 9/11/2020 reprend l'essentiel des sujets abordés (disponible sur notre site local: <http://www.dgfip.cgt.fr/27/>)

Les représentants CGT en CDAS.